



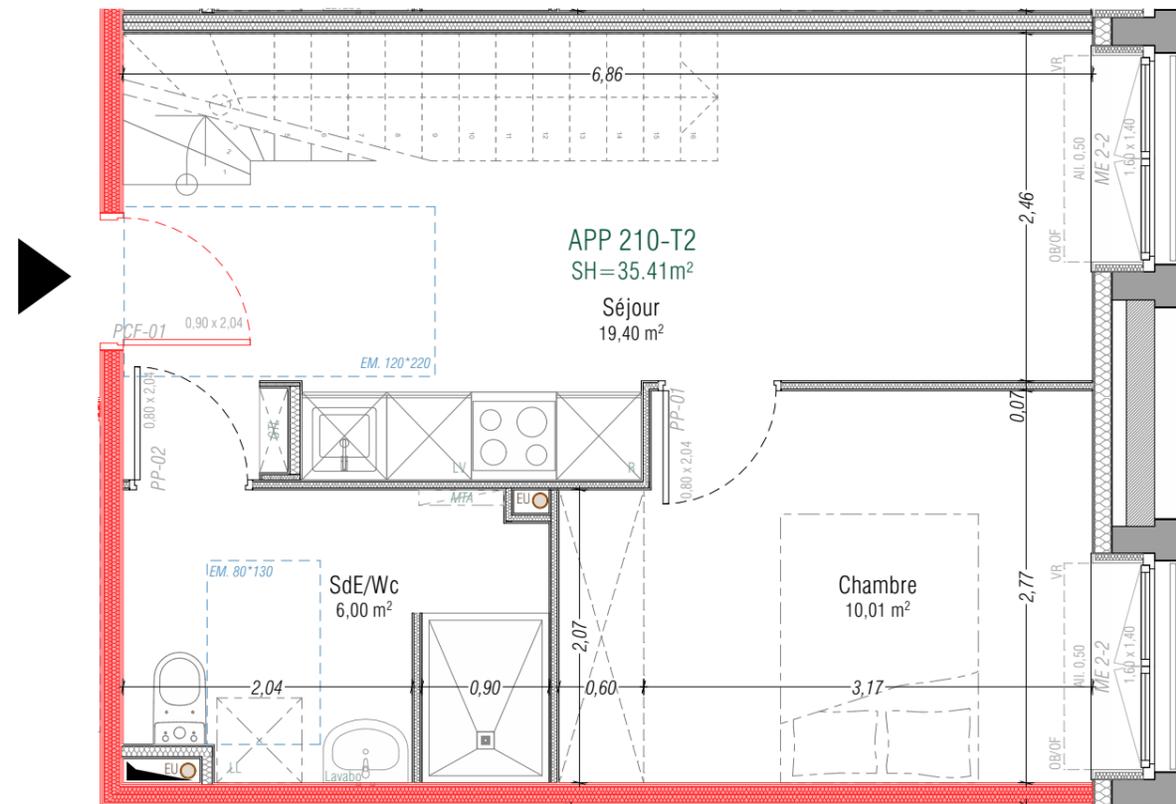
Appartement n°210 - T2

Niveau R+2

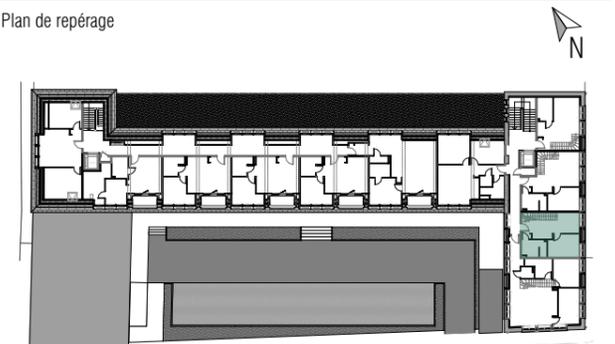
Dressé le :	03.05.2024
Echelle :	1:50ème
Surface plancher combles :	38.42 m ²

Surface habitable

Séjour	19,40m ²
Chambre 1	10,01m ²
SdE/Wc	6,00m ²
	35,41m²
Combles aménageable	25,06m ²



Plan de repérage



- VR : Volet roulant
- VRE : Volet roulant encastré
- PF: Porte-fenêtre
- OB : Oscillant-battant
- OF : Ouverture à la française
- OS : Ouverture à soufflet
- All : allège
- R : Réfrigérateur
- LV : Lave-vaisselle
- LL : Lave-linge
- GTA : Gaine technique logement
- MTA : Module thermique appartement



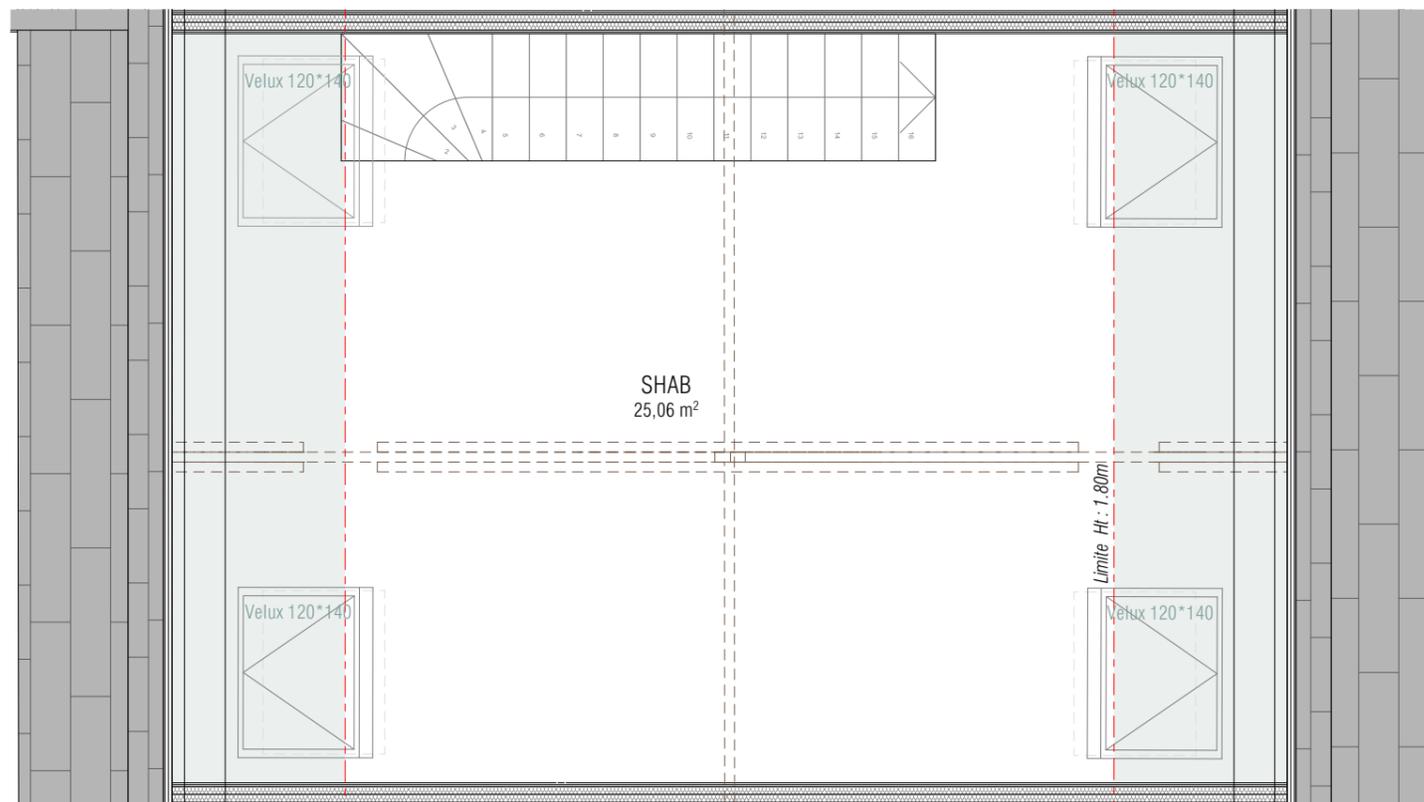
*Document non contractuel.
 Des modifications ultérieures sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives à la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives.
 Les retombées, soffites, gaines techniques, canalisations, trappe de visite, descentes d'eau de pluie, d'eau vanne ou équipements électriques et points d'eau, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif.
 Le nombre, la taille et l'implantation des corps de chauffe, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*



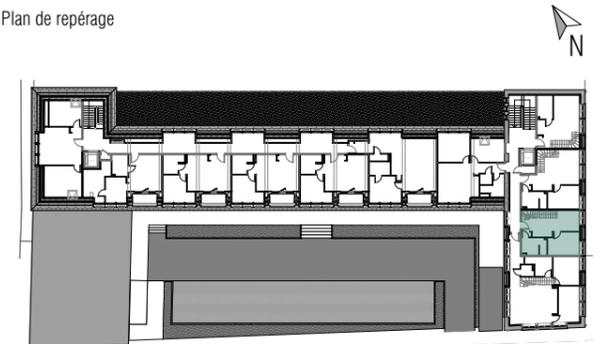
Appartement n°210 - Combles

Niveau R+2

Dressé le :	03.05.2024
Echelle :	1:50ème
Surface plancher :	38.42 m ²
Surface habitable :	25.06 m ²



Plan de repérage



- VR : Volet roulant
- VRE : Volet roulant encastré
- PF: Porte-fenêtre
- OB : Oscillant-battant
- OF : Ouverture à la française
- OS : Ouverture à soufflet
- All : allège
- R : Réfrigérateur
- LV : Lave-vaisselle
- LL : Lave-linge
- GTA : Gaine technique logement
- MTA : Module thermique appartement



Document non contractuel.
 Des modifications ultérieures sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives à la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives.
 Les retombées, soffites, gaines techniques, canalisations, trappe de visite, descentes d'eau de pluie, d'eau vanne ou équipements électriques et points d'eau, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif.
 Le nombre, la taille et l'implantation des corps de chauffe, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.